



Ville de Nantes C.C.A.S et Nantes Métropole

« L'intersyndicale refuse des avancements de grade au RABAIS »

Prenons nos carrières en main !

Elle l'a fait savoir en boycottant les instances paritaires
Et en appelant à la mobilisation des agents !

L'intersyndicale invite :

**TOUS LES AGENTS DE CATÉGORIES C ET B
des deux collectivités**

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

LE JEUDI 11 JUIN 2015 de 8 H30 à 12H00

Salle de l'ÉGALITE

Rue de la Convention

Ligne 1 (F. Mitterrand) arrêt : égalité

L'intersyndicale estime que chaque agent, remplissant les conditions statutaires d'avancement au grade supérieur, doit pouvoir être nommé dans un délai le plus court possible. Aucun agent ne doit attendre plus de 12 mois à compter des conditions statutaires pour atteindre le grade suivant.

L'équité entre les filières et les collectivités, à grade équivalent, doit être par conséquent atteinte.

C'est sur cette base que l'intersyndicale **EXIGE** de la Présidente-Maire de Nantes Métropole l'ouverture **RAPIDE** de négociations.

Vous êtes tous conviés à débattre de cette question cruciale. Il en va de l'avenir des carrières des agents des catégories C et B de la Ville de Nantes, du CCAS et de Nantes Métropole.

Cette AG est organisée dans le cadre du temps de travail. Il suffit de prévenir votre hiérarchie pour y assister.

4 juin 2015